



**PRALOGNAN
LA VANOISE**

SAVOIE - FRANCE

Commune de Pralognan-La-Vanoise

BAR BOWLING DU COMPLEXE LE CRISTAL SAISON ESTIVALE 2025

Considérant la reprise en régie du complexe le Cristal, la commune propose **AU PLUS OFFRANT** la signature d'un bail précaire dérogatoire aux baux commerciaux pour l'exploitation du bar bowling pour la saison estivale 2025 (ouverture au public du 14/06/2025 au 14/09/2025) aux conditions suivantes :

- locaux meublés, bar équipé
- mise à disposition de neuf jeux (flipper, billard, etc) avec reversement par la société Jeux Loisirs Service (exploitant) d'un pourcentage de 40 % des recettes brutes à l'occupant
- mise à disposition d'un bowling 4 pistes mécanisme à fil
- licence 4 de débit de boissons attachée à l'établissement
- chiffre d'affaires décembre 2022 à novembre 2023 : 215 879 € TTC
- horaires minimum d'ouverture liées à celles du complexe sportif et de loisirs
- redevance d'occupation saisonnière d'appel minimum charges comprises : 15 000 € HT (au plus offrant)
- prise en charge de l'assurance multirisque couvrant l'occupation des locaux et l'activité totale exercée
- formation obligatoire au fonctionnement du bowling et à sa maintenance
- formation obligatoire au fonctionnement de l'alarme incendie du centre le Cristal
- entretien/maintenance des locaux, des équipements et notamment du bowling ainsi que nettoyage quotidien par l'occupant
- désinfection quotidienne des chaussures et vérification des boules et des quilles
- responsabilité de la sécurité incendie et risque de panique dans le local et tenue du registre de sécurité
- proposition d'animations (concert, concours, etc) notamment durant les semaines de vacances scolaires
- mise en place de service de sécurité pour les soirées exceptionnelles

Adresser votre candidature avec lettre de motivation, proposition d'activités et propositions chiffrées de loyers fixe et variable pour négociation ultérieure avec la commune au plus tard le 16 mars 2025 à 17 heures.

Fait à Pralognan-La-Vanoise le 10/02/2025

Le Maire
BLANC Martine

